



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

statistiques

Question écrite n° 24208

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche de lui indiquer quels étaient le nombre d'enseignants du primaire et le nombre d'élèves scolarisés dans le primaire ainsi que le ratio d'enseignants pour 1 000 élèves pour les années 1970, 1980, 1990, 1995, 2000, 2001 et 2002.

Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous présente les éléments de réponse à la question écrite de Mme Marie-Jo Zimmermann qui souhaitait connaître le nombre d'enseignants du primaire et le nombre d'élèves scolarisés dans le primaire ainsi que le ratio d'enseignants pour 1 000 élèves pour les années 1970, 1980, 1990, 1995, 2000, 2001, 2002.

Nombre d'élèves et d'enseignants dans le premier degré public - France métropolitaine

	1970 1980	1990	1995	2000	2001	2002	
Nombre d'élèves (en milliers)	6 017,7	6 039,3	5 778,1	5 620,6	5 411,4	5 400,3	5 395,1
Nombre d'enseignants	262 976	292 618	300 699	302 122	303 096	303 926	304 709
Temps partiel	NC	NC	4,40 %	5,40 %	6,90 %	7,20 %	7,30 %
Equivalent temps plein			294 084	293 965	292 639	292 985	293 587
Nombre d'enseignants pour 1 000 élèves	43,7	48,5	52,0	53,8	56,0	56,3	56,5
Nombre d'enseignants (ETP) pour 1 000 élèves			50,9	52,3	54,1	54,3	54,4

Sources : enseignants du 1er degré (y compris enseignants spécialisés), données issues des fichiers de paye. Elèves du 1er degré, données issues de l'enquête 19.

Pour les années 1970 et 1980, le taux de temps partiel n'est pas disponible. La ligne équivalent temps plein (ETP) est le rapport entre les personnes physiques (nombre d'enseignants) et le taux de temps partiel (dans le 1er degré la quotité de temps partiel est de 50 %). Pour les autres années deux ratios ont été calculés : le

premier à partir des personnes physiques et le second à partir des postes (ETP).

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24208

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6882

Réponse publiée le : 24 novembre 2003, page 9024